

CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME GRAND CONFORT – SAISON 2017

Merci de vouloir contacter le Camping pour vérifier les disponibilités avant d'envoyer ce formulaire



Monsieur / Madame : _____
 Demeurant (adresse complète) : _____

 Téléphone (de préférence portable) : _____
 E-mail : _____

Détail des participants :

Nom	Prénom	Né(e) le	Nom	Prénom	Né(e) le
		__ / __ / __			__ / __ / __
		__ / __ / __			__ / __ / __
		__ / __ / __			__ / __ / __
		__ / __ / __			__ / __ / __

Dates de séjour: du samedi ___ / ___ / 2017 (16 heures) au samedi ___ / ___ / 2017 (10 heures)

Type d'Hébergement : (cocher la case correspondante)

- Petit mobil-home 24 m² pour 4 personnes (4 couchages - 2 chambres) – Sans téléviseur
- Mobil-home 4 personnes (4 couchages - 2 chambres)
- Mobil-home 5 personnes (5 couchages - 2 chambres)
- Mobil-home 6 personnes (6 couchages - 3 chambres)
- Mobil-home 8 personnes (mobil-home 6 pers + 1 tipi bois extérieur avec 2 lits, soit 8 couchages totaux)
- Mobil-home 4 personnes Premium (4 couchages - 2 chambres – 2 salles de bain- équipement prestige)
- Mobil-home 6 personnes Premium (6 couchages - 3 chambres – 2 salles de bain- équipement prestige)

Les tarifs comprennent :

- Un véhicule par location (Immatriculation : _____)
- L'accès au parc aquatique et au terrain multisport
- L'eau, l'électricité, le gaz

Les tarifs ne comprennent pas :

- Les véhicules supplémentaires à partir du deuxième
 Nombre de voitures supplémentaires stationnant dans le camping ou son allée privée: ____ (Immatriculation : _____)
- L'assurance annulation et interruption de séjour (facultative)
 Je souhaite souscrire l'assurance annulation et interruption de séjour «Campez Couvert», dont le tarif est de 2,7% du prix du séjour (hors options, frais de dossier, taxes de séjour et du Conseil Général) et doit être entièrement réglé lors de la réservation. Je reconnais avoir lu et approuvé ses conditions générales disponibles sur le site www.camping-ledauphin.com
- La location facultative de draps (drap plat + housse + taie)
 Je souhaite louer: ____ kit jetable lit double (8€) et ____ kits jetables lit simple (6€)
 Je souhaite louer: ____ kit en tissu lit double (20€) et ____ kits en tissu lit simple (15€)
- La location facultative d'un kit bébé (lit bébé + chaise haute + baignoire) – sous réserve des disponibilités
 Je souhaite louer un kit bébé au tarif de 20€ / semaine
- Le ménage en fin de séjour (80€ pour un mobil-home 2 chambres – 100€ pour un mobil-home 3 chambres)
 Je souhaite que le nettoyage du mobil-home soit effectué par le camping (hors vaisselle et rangement)

Rappel : Les animaux ne sont pas acceptés dans les mobil – homes. Assurance responsabilité civile villégiature à fournir à l'arrivée. Le nombre de personnes est strictement limité au nombre de couchages prévu dans l'hébergement choisi.

M. et/ou Mme _____ déclarent avoir pris connaissance du tarif en vigueur, déclarent avoir lu et accepter les Conditions générales et particulières de location, et s'engagent à **régler le solde du séjour au plus tard 30 jours avant le début du séjour sans rappel de la part du Camping.**

CALCUL THÉORIQUE DU SÉJOUR	
Location du mobil-home : (en €)	
Véhicule supplémentaire : (en €)	
Ménage fin de séjour : (en €)	
Autres suppléments : _____ (en €)	
Assurance annulation et interruption séjour : 2,7% de la Location du mobil-home (en €)	
Frais de dossier : (en €)	22,00 €
Taxe de séjour et du Conseil Général : (en €)	
TOTAL DE LA RÉSERVATION : (en €)	
Acompte: 30% de la Location mobil-home + frais de dossier + assurance annulation (en €) <i>En cas de réservation dans le mois précédent l'arrivée, la totalité du paiement est exigée</i>	

Je vous transmets le contrat de location rempli et signé auquel je joins l'acompte à valoir sur mon séjour par chèque (établi à l'ordre du «Camping Le Dauphin») ou Chèques Vacances ANCV ou Mandat Cash Postal.

Souhaits / remarques: _____

Je bénéficie des aides VACAF (AVF), mon numéro d'allocataire est le : _____

Le ___ / ___ / _____ À _____ **Signature** _____

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE LOCATION (MOBIL-HOME)

LOCATION / RESERVATION :

La location ne deviendra effective qu'après l'accord du Camping Le Dauphin et la réception d'un versement comprenant l'acompte indiqué dans ce contrat, soit 30% de la location du mobil-home plus les frais de dossier et éventuellement l'assurance annulation.

La réservation devient ferme et définitive lorsque le client a reçu du Camping un courrier confirmant la réservation. Si la demande du client ne peut être satisfaite, l'acompte est restitué en totalité.

Un chèque sans provision entraîne l'annulation de la réservation sans remboursement.

Les informations portées sur la réservation doivent être exactes et non équivoques. À défaut, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, notamment en cas d'erreurs volontaires sur le nombre de participants.

Les locations sont attribuées dans l'ordre d'enregistrement: les demandes et souhaits particuliers sont satisfaits selon disponibilité.

Du 1er week-end de juillet au dernier week-end d'août, les locations se font uniquement à la semaine, du samedi (arrivée à partir de 16 heures) au samedi (départ avant 10 heures).

Nos tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons :

par voie électronique (www.medicys.fr), ou par voie postale (MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris). Sur les formulaires Medicycs, notre adresse e-mail de contact est : contactcamping-ledauphin.com. Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR :

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour sans rappel de la part du Camping.

Lorsque la réservation est effectuée dans le mois précédant le séjour la totalité du prix du séjour sera donc exigée dès la réservation. En cas de solde non réglé à la date convenue, le Camping se réserve le droit de considérer la réservation comme non confirmée et appliquera dans ce cas les clauses relatives à l'annulation du séjour indiquées dans ce contrat.

ANNULATION / ASSURANCE ANNULATION :

Toute annulation du contrat de réservation doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les plus brefs délais après l'évènement entraînant l'annulation.

Le client a la possibilité de souscrire l'assurance annulation et interruption de séjour « Campez Couvert » dont les Conditions Générales de vente sont consultables sur le site internet du Camping (www.camping-ledauphin.com) et dont l'envoi par voie postale est possible sur simple demande auprès de l'accueil du Camping.

Le prix de l'assurance est de 2,7% du prix du séjour (hors options, frais de dossier, taxe du séjour et du Conseil Général).

Cette garantie, facultative, doit être souscrite et réglée au moment de la réservation pour être valide et elle concerne l'ensemble des personnes inscrites sur le dit contrat.

En cas d'annulation du séjour, si le client n'a pas souscrit l'assurance annulation « Campez Couvert », il sera retenu ou le client restera devoir au titre de la rupture du contrat :

- L'acompte de 30% plus les frais de dossier si le client annule plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- Le montant intégral des prestations réservées si le client annule moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou s'il ne se présente pas le jour de l'arrivée sans avoir averti la direction.
- Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION :

En l'absence d'un courrier, d'un e-mail ou d'une télécopie du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

CAUTION :

Une caution de 400€ pour l'hébergement ainsi qu'une caution de 80 à 100 € (en fonction de la taille du mobil-home) pour le ménage sont demandés, par installation, le jour même de l'arrivée. Elles peuvent être versées par carte bancaire (uniquement Visa – sauf Electron – et Mastercard) ou par chèque.

La caution pour le ménage sera restituée le jour du départ, sous réserve que le mobil-home et son équipement soient restitués propres. La caution pour l'hébergement sera restituée par courrier, dans les quinze jours suivant le départ, sous réserve que le mobil-home et ses équipements soient restitués en bon état et complet.

Dans cette hypothèse, le camping s'engage à contacter le locataire dans les plus brefs délais. L'ancien locataire s'engage à prendre en charge les réparations lui incombant.

TAXE DE SEJOUR ET DU CONSEIL GÉNÉRAL :

La taxe de séjour ainsi que la taxe du Conseil Général ne sont pas incluse dans les tarifs de base.

INVENTAIRE / DETERIORATION DU MATERIEL :

Tous les mobil-homes sont équipés en vaisselle et électroménager.

Le matériel et l'état de chaque mobil-home fait l'objet d'un inventaire contradictoire détaillé dont un exemplaire est remis au client à l'arrivée et au départ. Le client est tenu de le contrôler dès son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie ou dégradation du matériel (casse, manque, fissures...).

Toutes anomalies qui n'apparaîtraient pas sur l'inventaire et qui n'auraient par fait l'objet d'une signalisation le jour de l'arrivée, seront réputées imputables au client. En cas de détérioration du matériel, le locataire s'engage à payer le prix affiché dans le mobil-home et disponible au bureau d'accueil sur demande (le matériel est remplacé impérativement par le camping afin de conserver une homogénéité des inventaires).

DISPOSITIF VACAF :

Le Camping est labellisé VACAF dans le cadre des dispositifs AVF et AVS.

Les clients bénéficiaires (ayant préalablement reçu un courrier de la part de leur CAF) doivent le signaler dès lors de la pré-réservation téléphonique (ou par email) afin que le Camping puisse vérifier la disponibilité de fonds et donc la possibilité d'appliquer les aides; ils doivent ensuite inscrire leur numéro d'allocataire dans la partie du contrat prévue à cet effet.

Conformément aux conditions générales d'application établies par VACAF:

- Au moins un adulte et un enfant bénéficiaires doivent être présents lors du séjour. Au cas où cette condition ne serait finalement pas respectée lors de l'arrivée du client, les aides VACAF ne pourront pas être appliquées et le client devra s'acquitter du montant correspondant à la réduction prévue.
- La prise en charge n'est validée que lors de la réception de l'acompte par le Camping. Si le bénéficiaire annule la location ou si le séjour n'est finalement pas réalisé, la prise en charge VACAF est automatiquement annulée, et le client reste redevable du montant prévu en cas d'annulation (cfr clause « Annulation/Assurance annulation »).
- La facture portera obligatoirement le nom et les coordonnées de l'allocataire bénéficiaire de l'aide.
- Les aides sont prévues uniquement pour les personnes et la durée prises en charge: les éventuels accompagnants et/ou nuitées supplémentaires sont donc entièrement à la charge du client.
- Le montant des aides est toujours déduit lors du paiement du solde. L'acompte demandé de 30% est donc calculé sur le prix global du séjour, sauf si la prise en charge VACAF dépasse le 70% du total (dans ce cas le client ne paiera que la partie restante à sa charge).
- Il n'est pas possible de cumuler deux aides pour le même hébergement. Dans le cas de deux familles bénéficiant des aides, le Camping proposera de réserver deux hébergements pour pouvoir appliquer les deux aides, ou bien seule l'aide la plus avantageuse des deux pour le client sera appliquée.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE :

Tout locataire est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping.

ASSURANCE :

Le client doit disposer d'une assurance responsabilité civile « villégiature » (location de vacances) et doit en fournir une attestation à la direction du Camping à son arrivée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS AU SEJOUR :

Pour des raisons de sécurité et assurance, il est strictement interdit de séjourner dans le mobil-home au delà du nombre de couchages prévu dans l'hébergement réservé et au delà du nombre de personnes prévues dans la réservation initiale, sous peine d'expulsion. Dans une telle hypothèse, la Direction se réserve le droit de refuser l'accès à la location de toute personne non prévue lors de la réservation. Pour ces mêmes raisons il est également interdit d'installer une tente ou igloo sur l'emplacement, à côté du mobil-home.

VEHICULE :

Un seul véhicule est prévu par location de mobil-home. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

ANIMAUX :

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans les locations de mobil-homes. Dans tous les cas, la présence d'un animal doit être signalée lors de la demande de réservation. A défaut, la réservation peut être annulée à l'arrivée du client, sans restitution du montant versé.

BARBECUES :

Les barbecues individuels à charbon de bois sont strictement interdits car le camping est situé au cœur de la Forêt de Suzac. Les barbecues électriques et à gaz sont autorisés et un barbecue collectif est à disposition des clients.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de location et je les accepte.

Le ___ / ___ / ___ À _____ Signature _____

CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING – SAISON 2017

Merci de vouloir contacter le Camping pour vérifier les disponibilités avant d'envoyer ce formulaire



Monsieur / Madame : _____
Demeurant (adresse complète) : _____
Téléphone (de préférence portable) : _____
E-mail : _____

Détail des participants :

Nom	Prénom	Né(e) le	Nom	Prénom	Né(e) le
		__ / __ / __			__ / __ / __
		__ / __ / __			__ / __ / __
		__ / __ / __			__ / __ / __

Dates de séjour: du ____ / ____ / 2017 (12 heures) au ____ / ____ / 2017 (10 heures)

Votre équipement :

- Toile de tente Dimensions : _____
 Caravane Dimensions : _____
 Camping-car Dimensions : _____

Nombre d'igloos installés sur le même emplacement : _____ Dimensions : _____

Animaux de compagnie :

- Aucun
 Chien(s) Nombre : _____ Race/taille : _____ Vaccinations à jour : OUI / NON
 Chat(s) Nombre : _____ Race/taille : _____ Vaccinations à jour : OUI / NON

Les tarifs comprennent :

- Le branchement électrique (10 Ampères) et le point d'eau
- Un véhicule par emplacement (Immatriculation : _____)
- L'accès au parc aquatique et au terrain multisport
- L'utilisation des sanitaires avec eau chaude à volonté

Les tarifs ne comprennent pas :

- Les véhicules supplémentaires à partir du deuxième
Nombre de voitures supplémentaires stationnant dans le camping ou son allée privée: __ (Immatriculation : _____)
- L'assurance annulation et interruption de séjour (facultative)
 Je souhaite souscrire l'assurance annulation et interruption de séjour «Campez Couvert», dont le tarif est de 2,7% du forfait de base de l'emplacement (hors personnes supplémentaires, options, frais de dossier, taxes de séjour et du Conseil Général) et doit être entièrement réglé lors de la réservation. Je reconnais avoir lu et approuvé ses conditions générales disponibles sur le site www.camping-ledauphin.com (envoi postal possible sur demande).
- La location facultative d'un réfrigérateur (35€ par semaine + caution 200€)
 Je souhaite louer un réfrigérateur

M. et/ou Mme _____ déclarent avoir pris connaissance du tarif en vigueur, déclarent avoir lu et accepter les Conditions générales et particulières de location, et s'engagent à **régler le solde du séjour au plus tard 30 jours avant le début du séjour sans rappel de la part du camping.**

CALCUL THÉORIQUE DU SÉJOUR	
Location emplacement : (en €)	
Véhicule supplémentaire : (en €)	
Location de réfrigérateur : (en €)	
Autres suppléments : _____ (en €)	
TOTAL DU SÉJOUR : (en €)	
Assurance annulation et interruption séjour : 2,7% du forfait de base emplacement (en €)	
Frais de dossier : (en €)	22,00 €
Taxe de séjour et du Conseil Général : (en €)	
TOTAL DE LA RÉSERVATION : (en €)	
Acompte: 30% du « Total du séjour » + frais de dossier + assurance annulation (en €) En cas de réservation dans le mois précédent l'arrivée, la totalité du paiement est exigée	

Je vous transmets le contrat de location rempli et signé auquel je joins l'acompte à valoir sur mon séjour par chèque (établi à l'ordre du «Camping Le Dauphin») ou Chèques Vacances ANCV ou Mandat Cash Postal.

Souhaits / remarques: _____

Je bénéficie des aides VACAF (AVF), mon numéro d'allocataire est le : _____

Le ____ / ____ / ____ À _____ Signature _____

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE LOCATION (EMPLACEMENT)

RESERVATION :

La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord du Camping Le Dauphin et la réception d'un versement comprenant l'acompte indiqué dans ce contrat, soit 30% de la location de l'emplacement plus les frais de dossier et éventuellement l'assurance annulation.

La réservation devient ferme et définitive lorsque le client a reçu du Camping un courrier confirmant la réservation. Si la demande du client ne peut être satisfaite, l'acompte est restitué en totalité.

Un chèque sans provision entraîne l'annulation de la réservation sans remboursement.

Les informations portées sur la réservation doivent être exactes et non équivoques. À défaut, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, notamment en cas d'erreurs volontaires sur le nombre de participants.

Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'enregistrement: les demandes et souhaits particuliers sont satisfaits selon disponibilité. Du 1er week-end de juillet au dernier week-end d'août, les locations sont acceptées uniquement pour des séjours d'une durée supérieure ou égale à une semaine. L'arrivée est prévue à partir de 12 heures et le départ doit s'effectuer avant 10 heures.

Nos tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons :

par voie électronique (www.medicys.fr), ou par voie postale (MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris). Sur les formulaires Medicys, notre adresse e-mail de contact est : contactamping-ledauphin.com. Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR :

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour et sans rappel de la part du Camping.

Lorsque la réservation est effectuée dans le mois précédant le séjour la totalité du prix du séjour sera donc exigée dès la réservation. En cas de solde non réglé à la date convenue, le Camping se réserve le droit de considérer la réservation comme non confirmée et appliquera dans ce cas les clauses relatives à l'annulation du séjour indiquées dans ce contrat.

ANNULATION / ASSURANCE ANNULATION :

Toute annulation du contrat de réservation doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les plus brefs délais après l'évènement entraînant l'annulation.

Le client a la possibilité de souscrire l'assurance annulation et interruption de séjour « Campez Couvert » dont les Conditions Générales de vente sont consultables sur le site internet du Camping (www.camping-ledauphin.com) et dont l'envoi par voie postale est possible sur simple demande auprès de l'accueil du Camping. Le prix de l'assurance est de 2,7% du forfait de base de l'emplacement (hors personnes supplémentaires, options, frais de dossier, taxe du séjour et du Conseil Général).

Cette garantie, facultative, doit être souscrite et réglée au moment de la réservation pour être valide. Elle concerne l'ensemble des personnes inscrites sur le dit contrat.

En cas d'annulation du séjour, si le client n'a pas souscrit l'assurance annulation « Campez Couvert », il sera retenu ou le client restera devoir au titre de la rupture du contrat :

- L'acompte de 30% plus les frais de dossier si le client annule plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- Le montant intégral des prestations réservées si le client annule moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou s'il ne se présente pas le jour de l'arrivée sans avoir averti la direction.
- Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION :

En l'absence d'un courrier, d'un e-mail ou d'une télécopie du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement deviendra disponible 48 heures après la date mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

CAUTION :

Une caution pour les bracelets piscine sera demandée à l'arrivée. Elle peut être versée par carte bancaire (uniquement Visa – sauf Electron – et Mastercard), ou par chèque (20€/ personne) ou en espèces (10 € par personne)

En cas de location d'un réfrigérateur, une caution de 200 € sera aussi nécessaire: elle sera restituée le jour du départ, sous réserve que le réfrigérateur soit restitué propre et en bon état.

TAXE DE SEJOUR ET DU CONSEIL GÉNÉRAL :

La taxe de séjour ainsi que la taxe du Conseil Général ne sont pas incluse dans les tarifs de base.

DISPOSITIF VACAF :

Le Camping est labellisé VACAF dans le cadre des dispositifs AVF et AVS.

Les clients bénéficiaires (ayant préalablement reçu un courrier de la part de leur CAF) doivent le signaler dès lors de la pré-réservation téléphonique (ou par email) afin que le Camping puisse vérifier la disponibilité de fonds et donc la possibilité d'appliquer les aides; ils doivent ensuite inscrire leur numéro d'allocataire dans le partie du contrat prévue à cet effet.

Conformément aux conditions générales d'application établies par VACAF:

- Au moins un adulte et un enfant bénéficiaires doivent être présents lors du séjour. Au cas où cette condition ne serait finalement pas respectée lors de l'arrivée du client, les aides VACAF ne pourront pas être appliquées et le client devra s'acquitter du montant correspondant à la réduction prévue.
- La prise en charge n'est validée que lors de la réception de l'acompte par le Camping. Si le bénéficiaire annule la réservation ou si le séjour n'est finalement pas réalisé, la prise en charge VACAF est automatiquement annulée, et le client reste redevable du montant prévu en cas d'annulation (cfr clause « Annulation/Assurance annulation »).
- La facture portera obligatoirement le nom et les coordonnées de l'allocataire bénéficiaire de l'aide.
- Les aides sont prévues uniquement pour les personnes et la durée prises en charge: les éventuels accompagnants et/ou nuitées supplémentaires sont donc entièrement à la charge du client.
- Le montant des aides est toujours déduit lors du paiement du solde. L'acompte demandé de 30% est donc calculé sur le prix global du séjour, sauf si la prise en charge VACAF dépasse le 70% du total (dans ce cas le client ne paiera que la partie restante à sa charge).
- Il n'est pas possible de cumuler deux aides pour le même hébergement. Dans le cas de deux familles bénéficiant des aides, le Camping proposera de réserver deux hébergements pour pouvoir appliquer les deux aides, ou bien seule l'aide la plus avantageuse des deux pour le client sera appliquée.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE:

Le client est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping.

MINEURS:

Toute personne mineure séjournant au camping non accompagnée par ses parents doit fournir dès son arrivée une autorisation parentale pour son séjour. Le séjour des personnes mineures non accompagnées par un adulte pourra être refusé indépendamment des autorisations parentales fournies.

IGLOOS :

Les emplacements sont prévus pour accueillir une toile de tente familiale ou une caravane/camping-car. Un igloo complémentaire (de dimension maximum 1m x 2m) est toléré et inclus dans les tarifs indiqués.

Tout igloo supplémentaire à partir du deuxième ou de dimension supérieure sera facturé en complément aux tarifs indiqués à la rubrique « igloo supplémentaire ».

VEHICULE :

Un seul véhicule est prévu par emplacement.

Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

BARBECUES:

Les barbecues individuels à charbon de bois sont strictement interdits car le camping est situé au cœur de la Forêt de Suzac.

Les barbecues électriques et à gaz sont autorisés et un barbecue collectif est à disposition des clients.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de location et je les accepte.